

Modes de commercialisation et Sécurité alimentaire des petits producteurs d'anacarde au centre du Bénin

Marketing patterns and Food security of small-scale cashew nut producers in central Benin

KASSIFA Ayédon Théodore

Doctorant

Laboratoire d'Analyses et de Recherches sur les Dynamiques Economiques et Sociales (LARDES),
Faculté d'Agronomie, Université de Parakou, Bénin Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et
de l'Eau (EDSAE), Université de Parakou, Bénin

AWODE Ogoubi Richard

Docteur

Laboratoire d'Analyses et de Recherches sur les Dynamiques Economiques et Sociales (LARDES),
Faculté d'Agronomie, Université de Parakou, Bénin

AKOSSOU Yves Justin Arcadius

Professeur Titulaire

Département d'Aménagement et de Gestion des Ressources Naturelles, Faculté d'Agronomie,
Université de Parakou, Bénin ; Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau (EDSAE),
Université de Parakou, Bénin Unité de Statistique et d'Informatique Appliquées (USIA) ; Laboratoire
d'Etudes et de Recherches Forestières (LERF), Université de Parakou, Bénin

Date de soumission : 10/05/2026

Date d'acceptation : 15/07/2026

Pour citer cet article :

KASSIFA. A.T. & al. (2026) « Modes de commercialisation et Sécurité alimentaire des petits producteurs d'anacarde au centre du Bénin », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 7 : Numéro 8 » pp : 14-38.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

La sécurité alimentaire constitue un enjeu majeur pour les petits producteurs d'anacarde au Bénin. Cette étude évalue la sécurité alimentaire selon les modes de commercialisation de la noix d'anacarde dans les communes de Bantè et de Savalou. Un échantillon raisonné de 254 ménages issus de dix-huit villages a été enquêté à l'aide d'un questionnaire structuré. La sécurité alimentaire a été évaluée à partir de cinq indicateurs : l'Indice Domestique de Faim, le Score de Consommation Alimentaire, la Part des Dépenses Alimentaires, l'Indice des Stratégies de Survie Alimentaire et les Mois d'Approvisionnement Alimentaire Adéquat. Les déterminants ont été analysés par une régression logistique binaire. Les résultats montrent que la vente individuelle est associée à la plus forte proportion de ménages en sécurité alimentaire (57,5 %). La superficie de cajou, le mode de commercialisation, le sexe du chef de ménage, la taille du ménage et l'exercice d'une activité secondaire influencent significativement la sécurité alimentaire. Des politiques ciblées sont recommandées pour améliorer les circuits de commercialisation et renforcer la résilience des ménages.

Mots clés : Sécurité alimentaire ; Anacarde ; Modes de commercialisation ; Régression logistique ; Bénin.

Abstract

Food security remains a major challenge for smallholder cashew producers in Benin. This study assesses household food security according to cashew nut marketing channels in the municipalities of Bantè and Savalou. A purposive sample of 254 households from eighteen villages was surveyed using a structured questionnaire. Food security was assessed using five indicators: the Household Hunger Scale (HHS), the Food Consumption Score (FCS), the Food Expenditure Share (FES), the Reduced Coping Strategies Index (rCSI), and the Months of Adequate Household Food Provisioning (MAHFP). The determinants of food security were analyzed using a binary logistic regression model. The results show that individual sales are associated with the highest proportion of food-secure households (57.5%). Cashew farm size, marketing channel, household head's gender, household size, and engagement in off-farm activities significantly influence food security. Targeted policies are recommended to improve marketing channels and strengthen household resilience.

Keywords : Food security; Cashew; Marketing channels; Binary logistic regression; Benin.

Digital Object Identifier (DOI) : <https://doi.org/10.5281/zenodo>.

Introduction

La sécurité alimentaire est un enjeu mondial de plus en plus pressant, particulièrement dans les pays en développement où une grande partie de la population dépend de l'agriculture de subsistance. Dans ce contexte, les petits producteurs jouent un rôle essentiel dans la production alimentaire, en contribuant à la diversité des cultures et à la sécurité nutritionnelle (Hachem et al., 2016). En Afrique de l'Ouest, la sécurité alimentaire est un défi majeur, exacerbée par la croissance démographique, les changements climatiques et les instabilités politiques (Damanguile, 2025). Les petits producteurs, qui constituent la majorité des agriculteurs dans cette région, jouent un rôle crucial dans la production alimentaire et la lutte contre la pauvreté (Diop, 2016). Au Bénin, l'anacarde est devenu une culture emblématique, jouant un rôle essentiel tant sur le plan économique que social (Degla et Ahodode, 2021). Sa production est particulièrement importante pour les petits agriculteurs, qui représentent une part significative de la population rurale. Alors que le pays s'efforce d'améliorer la sécurité alimentaire, la culture de l'anacarde offre une opportunité pour diversifier les sources de revenus des agriculteurs (Adjobo et al., 2020). En intégrant cette culture dans leurs systèmes agricoles, les producteurs peuvent générer des bénéfices qui leur permettent d'accéder à une alimentation plus nutritive et de renforcer leur résilience face aux crises économiques. La production d'anacarde dans les communes de Bantè et Savalou est en pleine expansion, représentant une opportunité économique significative pour les agriculteurs locaux (Tchétangni et al., 2016; Eunock et al., 2023). Ces régions, caractérisées par un climat favorable et des sols propices, permettent le développement de cette culture à fort potentiel (Diogo et al., 2021). L'anacarde, en tant que produit de rente, contribue non seulement à l'amélioration des revenus des petits producteurs, mais aussi à la création d'emplois et à la dynamisation des économies locales (Anato et al., 2024b). En intégrant l'anacarde dans leurs pratiques agricoles, les agriculteurs peuvent diversifier leurs sources de revenus et renforcer leur sécurité alimentaire. Les petits producteurs adoptent diverses stratégies pour vendre leur production, allant de la vente directe sur les marchés locaux à l'adhésion à des coopératives qui leur permettent de mutualiser leurs ressources et d'augmenter leur pouvoir de négociation (Adjobo et Yabi, 2020). Ces modes de commercialisation sont essentiels pour garantir des revenus stables et améliorer la sécurité alimentaire des agriculteurs, en leur permettant d'accéder à des marchés plus larges et de mieux valoriser leurs produits (Charahabil et al., 2021).

Cependant, les producteurs d'anacarde dans ces communes rencontrent plusieurs défis liés à la commercialisation. L'accès limité aux infrastructures de transport et de stockage, ainsi que le

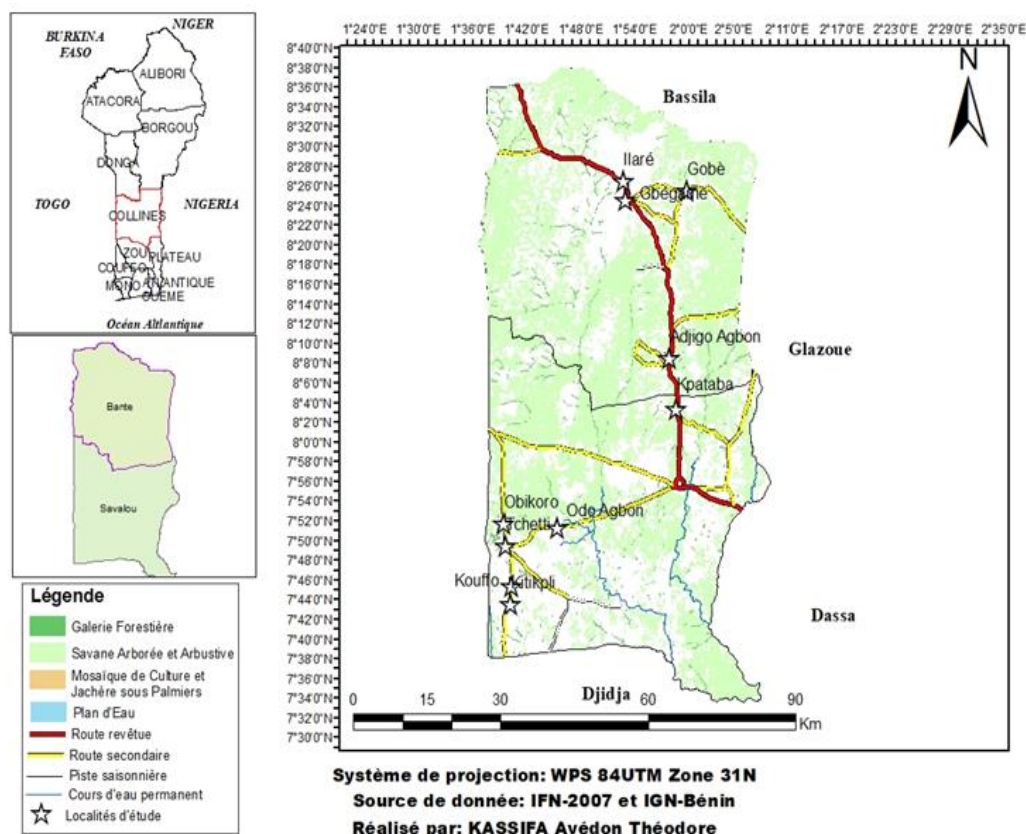
manque de formation sur les pratiques commerciales, peuvent freiner leur capacité à maximiser leurs bénéfices (Lothoré et Delmas, 2009). De plus, la volatilité des prix sur le marché peut affecter la rentabilité de leur production (Chabi et Yabi, 2024). En analysant le niveau de la sécurité alimentaire en fonction des modes de commercialisation dans les communes de Bantè et de Savalou, il est possible de concevoir des solutions adaptées pour renforcer la position des petits producteurs d'anacarde et soutenir le développement économique durable dans les communes de Bantè et Savalou.

1. Matériels et méthodes

1.1. Zone d'étude

L'étude s'est effectuée dans le département des Collines, au Centre du Bénin, limité à l'Ouest par le Togo, à l'Est par le Nigéria, au Nord par la Donga et le Borgou, et au Sud par le Zou et le Plateau. L'agriculture y constitue l'activité principale des habitants (INSAE, 2016). Dans ce département, des discussions ont été menées avec les agents de développement à la base, les agents vulgarisateurs de l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) pour identifier deux communes (Bantè et Savalou) d'importance en matière de production d'anacarde. La figure 1 offre une représentation cartographique de la zone d'étude.

Figure N°1 : Carte de végétation et du réseau routier des communes de Bantè et Savalou



Source : Réalisée par les auteurs, 2026

1.2. Échantillonnage et collecte de données

Les exploitations agricoles produisant de l'anacarde constituent les unités d'observation de cette étude. En l'absence d'une base de sondage exhaustive des petits producteurs d'anacarde dans les communes de Bantè et de Savalou, un échantillonnage raisonné a été retenu. Cette approche non probabiliste est couramment utilisée lorsque la population cible ne peut être identifiée de manière exhaustive et que les répondants doivent satisfaire à des critères d'éligibilité précis (Etikan et Bala, 2017). Les producteurs sélectionnés devaient (i) exploiter une plantation d'anacarde en production, (ii) avoir commercialisé leur production au cours de la dernière campagne et (iii) être en mesure de fournir des informations complètes sur leurs caractéristiques socioéconomiques et leurs pratiques de commercialisation. La taille de l'échantillon a été déterminée en tenant compte des exigences du modèle de régression logistique binaire utilisé pour identifier les déterminants de la sécurité alimentaire. Selon Peduzzi et al. (1996), un minimum de dix observations par paramètre estimé est nécessaire pour garantir la stabilité des coefficients, tandis que Harrell (2015) recommande un effectif plus important afin d'améliorer la précision des estimations. Le modèle spécifié comportant un nombre de variables explicatives compatible avec ces recommandations, un effectif de 254 producteurs offre une puissance statistique suffisante pour l'estimation des paramètres. L'échantillon est réparti entre les communes de Bantè (125 producteurs) et de Savalou (129 producteurs), couvrant dix-huit villages représentatifs des principaux bassins de production d'anacarde. Cette répartition permet de prendre en compte la diversité des modes de commercialisation observés dans la zone d'étude tout en assurant une variabilité suffisante des caractéristiques des exploitations pour les analyses économétriques. Les données primaires de cette étude ont été recueillies via des entretiens individuels à l'aide d'un questionnaire structuré, testé et ajusté au préalable. Les chefs de ménage des 254 exploitations sélectionnées ont été interrogés. Les informations recueillies portaient sur les caractéristiques socio-économiques des exploitations, les méthodes de commercialisation des noix d'anacarde, la production d'anacarde, les dépenses des ménages, ainsi que la consommation alimentaire. Le questionnaire, numérisé et administré via l'application mobile KoboCollect, a été utilisé par des enquêteurs formés. Les questions ont été posées individuellement à chaque chef de ménage, assisté de la personne responsable de la cuisine pour les questions relatives à l'alimentation du ménage.

1.3. Analyse des données

La présente étude s'inspire de l'approche CARI et intègre les trois domaines fondamentaux sur lesquels elle repose, tout en ajoutant un quatrième domaine consacré à la stabilité dans le temps.

Elle propose un système de classification simplifié qui divise les ménages en deux catégories : sécurité alimentaire et insécurité alimentaire. Dans cette perspective, la sécurité alimentaire est définie comme la capacité des ménages à répondre de manière durable à leurs besoins alimentaires, tant en quantité qu'en qualité, sans consacrer une part excessive de leurs revenus ni adopter des stratégies de consommation contraignantes (Kinhou, 2019). Pour déterminer le statut de sécurité alimentaire des ménages, plusieurs indicateurs couvrant différents domaines ont été combinés. Ainsi, le score de consommation alimentaire du ménage, la part des dépenses alimentaires, l'indice des stratégies alimentaires et les mois d'approvisionnement adéquat pour l'accès alimentaire ont été utilisés respectivement pour évaluer la consommation, la vulnérabilité économique, le comportement alimentaire et la stabilité d'accès.

- **Score de Consommation Alimentaire des Ménages (SCAM)**

Le Score de Consommation Alimentaire des Ménages (SCAM) évalue la diversité et la fréquence de consommation de huit groupes d'aliments au cours des sept derniers jours, pondérés selon leur valeur nutritionnelle (Hamza et al., 2019). Il constitue un indicateur de l'adéquation du régime alimentaire des ménages. Conformément aux seuils proposés par ACF (2009), les ménages sont classés en quatre catégories : consommation pauvre ($SCAM < 21$), limite ($21 \leq SCAM < 35$), moyennement acceptable ($35 \leq SCAM < 45$) et acceptable ($SCAM \geq 45$).

- **Indice réduit des Stratégies d'Adaptation (rCSI)**

L'Indice réduit des Stratégies de Survie Alimentaire (rCSI) mesure les stratégies adoptées par les ménages face aux difficultés d'accès à l'alimentation au cours des sept derniers jours. Il est calculé à partir de la fréquence d'utilisation de cinq stratégies de survie pondérées par leur coefficient de gravité (Hamza et al., 2019). Un score élevé traduit une plus grande vulnérabilité alimentaire. Selon Mawoko et al., (2018), les ménages sont classés en quatre catégories : stratégie acceptable (0–2), stratégie de stress (3–12), stratégie grave (13–40) et stratégie sévère (> 40).

- **Part des Dépenses Alimentaires des Ménages (PDAM)**

La Part des Dépenses Alimentaires des Ménages (PDAM) mesure la proportion des dépenses consacrées à l'alimentation par rapport aux dépenses totales du ménage sur une période d'un mois (Ndiaye, 2014). Elle est calculée par le rapport entre les dépenses alimentaires et les dépenses totales du ménage ($PDAM = Da/Dt$). Une valeur élevée traduit une plus grande vulnérabilité économique et alimentaire. Selon Mawoko et al., (2018), les ménages sont classés

en quatre catégories : vulnérabilité faible (PDAM < 50 %), limite (50–65 %), élevée (65–75 %) et très élevée (≥ 75 %).

- **Mois d'Approvisionnement Adéquat pour la Mesure de l'Accès Alimentaire des Ménages (MAHFP)**

Le MAHFP mesure la stabilité de l'accès du ménage à l'alimentation en comptabilisant le nombre de mois, au cours des douze derniers mois, durant lesquels les besoins alimentaires ont été satisfaits (Anato et al., 2024). Plus le score est proche de 12, plus la stabilité de l'accès alimentaire est élevée. Selon Mawoko et al. (2018), les ménages sont classés en trois catégories : stabilité (MAHFP ≥ 10), instabilité modérée ($6 < \text{MAHFP} < 10$) et instabilité forte (MAHFP ≤ 6).

- **L'indice domestique de faim HHS**

L'Indice Domestique de la Faim (Household Hunger Scale, HHS) est un indicateur standardisé permettant d'évaluer le niveau de privation alimentaire des ménages à partir de trois questions relatives aux expériences de faim au cours des 30 derniers jours (Maxwell et al., 1992 ; Ballard et al., 2011). Les réponses sont recodées selon le protocole de Ballard et al. (2011), puis agrégées pour obtenir un score variant de 0 à 6. Plus le score est élevé, plus le niveau d'insécurité alimentaire est important. Les ménages sont ensuite classés selon leur niveau de faim conformément aux seuils internationaux du HHS. Le tableau 1 présente l'indicateur catégorique du HHS.

Tableau N°1 : L'indicateur catégorique du HHS

Valeurs Seuils du HHS	Catégorie de faim
Si $0 \leq \text{HHS} \leq 1$	Peu ou pas de faim
Si $2 \leq \text{HHS} \leq 3$	Faim modérée dans le ménage
Si $4 \leq \text{HHS} \leq 6$	Faim sévère dans le ménage

Source : Ballard et al. (2011)

- **Spécification du modèle d'analyse des déterminants suivant les indicateurs de la sécurité alimentaire**

Les déterminants de la sécurité alimentaire ont été analysés à l'aide d'un modèle de régression logistique binaire estimé par la méthode du maximum de vraisemblance. Quatre modèles distincts ont été spécifiés afin d'identifier les facteurs influençant chacune des dimensions de la sécurité alimentaire. Les variables dépendantes sont respectivement le Score de Consommation Alimentaire des Ménages (SCAM), la Part des Dépenses Alimentaires des Ménages (PDAM), l'Indice réduit des Stratégies de Survie Alimentaire (rCSI) et les Mois d'Approvisionnement Alimentaire Adéquat (MAHFP). Pour chaque indicateur, une variable binaire a été construite à

partir des seuils de référence de la littérature. Elle prend la valeur 1 lorsque le ménage est considéré comme en situation de sécurité alimentaire et 0 lorsqu'il est en situation d'insécurité alimentaire.

Les variables retenues dans le modèle sont présentées dans le tableau 3 ci-dessous :

Superficie de cajou : Une plus grande superficie cultivée est susceptible d'accroître la production, les revenus agricoles et, par conséquent, la sécurité alimentaire des ménages (Brondeau, 2014).

Modes de commercialisation : Les différents modes de commercialisation influencent les revenus des producteurs à travers les prix obtenus, le pouvoir de négociation et l'accès au marché, affectant ainsi la sécurité alimentaire des ménages (Adjobo et Yabi, 2020).

Sexe du chef de ménage : Le sexe du chef de ménage peut influencer la sécurité alimentaire en raison des inégalités d'accès aux ressources productives et financières entre les hommes et les femmes (Bougma et al., 2021).

Appartenance à une association : L'adhésion à une organisation de producteurs favorise l'accès aux services d'appui, à l'information et aux marchés, contribuant à l'amélioration de la sécurité alimentaire (Anato et al., 2024).

Taille du ménage : La taille du ménage influence la sécurité alimentaire en modifiant simultanément les besoins alimentaires et la disponibilité de la main-d'œuvre familiale (Dandonougbo et al., 2023).

Activité secondaire : La diversification des sources de revenus par l'exercice d'une activité secondaire renforce la résilience économique et améliore la sécurité alimentaire des ménages (Neema Ciza et al., 2021).

Statut matrimonial : Le statut matrimonial peut contribuer à la sécurité alimentaire en favorisant la mise en commun des ressources et la stabilité économique du ménage (Diallo, 2016).

Le tableau 2 présente la description des variables du modèle.

Tableau N°2 : Description des variables du modèle

Variables	Description	Type de variable
Variable dépendante		
STATUT	Statut de sécurité alimentaire	Qualitative muette : 1=MSA, 0 = MIA
Variables indépendantes		
SUPCAJ	Superficie de cajou disponible	Quantitative continue
PRAMIX	Pratique de la vente mixte	Qualitative muette : 1= oui, 0 = non
PRAINV	Pratique de la vente individuelle	Qualitative muette : 1= oui, 0 = non
PRAGRO	Pratique de la vente groupée	Qualitative muette : 1= oui, 0 = non
VESIPI	Vente de cajou au magasin SIPI	Qualitative muette : 1= oui, 0 = non
SEX	Sexe	Qualitative muette : 1=homme, 0 = femme
APPA	Appartenance à une association ou groupement de Cajou	Qualitative muette : 1= oui, 0 = non
TAILL	Taille du ménage	Quantitative continue
ACTSEC	Activité secondaire	Qualitative muette : 1= oui, 0 = non
SITMA	Situation matrimoniale	Qualitative muette : 1=marié, 0 = non marié

2. Résultats

2.1. Statistique des modes de commercialisation des petits producteurs d'anacarde

Le Tableau 3 présente les modes de commercialisation des petits producteurs d'anacarde dans la zone d'étude. Ce tableau révèle quatre modes de commercialisation d'anacarde par les petits producteurs. Il s'agit de la vente individuelle, la vente groupée, la vente au magasin SIPI et la vente mixte. Après la vente individuelle, qui est la mode de commercialisation la plus pratiquée dans la zone d'étude (35,50 %), s'en suit la commercialisation par vente groupée (26,77%). Par contre, la vente au magasin SIPI est la moins pratiquée (19,29 %). Ce résultat est identique de celui de Kassifa et al., (2026).

Tableau N°3 : Les modes de commercialisation des petits producteurs d'anacarde

Modes de commercialisation	Effectifs	Fréquence (%)
Vente individuelle	80	31,50
Vente groupée	68	26,77
Vente au magasin SIPI	49	19,29
Vente mixte	57	22,44

Source : Réalisé par les auteurs, 2026

2.2. Description des indicateurs de sécurité alimentaire

L'analyse des indicateurs de sécurité alimentaire des ménages étudiés montre globalement que les indicateurs varient d'un mode de commercialisation à un autre (tableau 4). Au niveau du Score de Consommation Alimentaire des Ménages aucun ménage n'a été trouvé en situation de consommation alimentaire pauvre au cours de la période de référence et une partie minime

seulement avait une consommation moyennement acceptable. Soit 7,5% ; 4,41% ; 2,04% et 8,77% respectivement pour les producteurs ayant adoptés la vente individuelle, la vente groupée, la vente au magasin SIPI et la vente mixte. En revanche la majorité des ménages avaient une consommation limite (vente individuelle (42,5%), la vente groupée (51,47%), la vente au magasin SIPI (61,22%) et la vente mixte (70,18%)) et le reste une consommation acceptable. Il s'agit de 50% ; 44,12% ; 36,73% et 21,05% respectivement pour les producteurs ayant opté pour la vente individuelle, la vente groupée, la vente au magasin SIPI et la vente mixte. Cette différence de fréquence du Score de Consommation Alimentaire des Ménages entre les modes de commercialisation est statistiquement significative au seuil de 1% ($P=0,001$).

En ce qui concerne la Part des Dépenses Alimentaires des Ménages, environ la moitié des ménages de chaque catégorie avait une vulnérabilité limite, soit un pourcentage de 52,3 ; 58,82 ; 40,82 et 38,60 respectivement pour les producteurs ayant adoptés la vente individuelle, la vente groupée, la vente au magasin SIPI et la vente mixte contre un nombre minime ayant une faible vulnérabilité. A l'opposé, 25% de ces ménages avaient une vulnérabilité élevée contre 15% ayant une vulnérabilité très élevée pour la catégorie qui commercialise le cajou par vente individuelle, 23,53% contre 13,24% pour la catégorie vente groupé, 36,73% contre 18,37 pour la catégorie vente au magasin SIPI et 31,58% contre 22,81% pour celle pratiquant la vente mixte. La variabilité de fréquence de la PDAM entre les différentes modes de commercialisation est statistiquement significative au seuil de 1% ($P=0,012$).

Par ailleurs, plus de la moitié des ménages, toute mode de commercialisation confondue était en stratégie acceptable pendant la période de référence. La fréquence des producteurs ayant eu recours à des stratégies de stress étaient de 25% ; 26,47% ; 20,41 et 26,32 respectivement pour les producteurs ayant adoptés la vente individuelle, la vente groupée, la vente au magasin SIPI et la vente mixte. Seulement 2,5% (vente individuelle), 1,47% (vente groupée), 18,37% (vente au magasin SIPI), et 8,77% (vente mixte) avaient eu recours à des stratégies graves. On note une significativité au seuil de 1% de la différence de fréquence du rCSI entre les différentes modes de commercialisation ($P=0,016$).

Du point de vue MAHFP, la majorité, des ménages avaient un approvisionnement alimentaire stable pendant la période de référence. Seuls 25% ; 29,41% ; 18,37% et 17,54% des producteurs ayant adoptés la vente individuelle, la vente groupée, la vente au magasin SIPI et la vente mixte avaient eu un approvisionnement alimentaire modéré.

Tableau N°4 : Les indicateurs de la sécurité alimentaire

Indicateurs	Description	Fréquence absolue				Fréquence relative (%)				Test d'ANOVA
		Vente individuelle	Vente groupée	Vente au magasin SIPI	Vente mixte	Vente individuelle	Vente groupée	Vente au magasin SIPI	Vente mixte	
SCAM	Moyennement acceptable	6	3	1	5	7,5	4,41	2,04	8,77	F= 5,635 ; P=0,001
	Acceptable	40	30	18	12	50	44,12	36,73	21,05	
	Limite	34	35	30	40	42,5	51,47	61,22	70,18	
	Pauvre	0	0	0	0	0	0	0	0	
PDAM	Faible	8	3	2	4	10	4,41	4,08	7,01	F= 3,754 ; P=0,012
	Limite	42	40	20	22	52,5	58,82	40,82	38,60	
	Elevée	20	16	18	18	25	23,53	36,73	31,58	
	Très élevée	12	9	9	13	15	13,24	18,37	22,81	
rCSI	Acceptable	58	49	30	37	72,5	72,06	61,22	64,91	F= 3,498 ; P=0,016
	Stress	20	18	10	15	25	26,47	20,41	26,32	
	Grave	2	1	9	5	2,5	1,47	18,37	8,77	
	Sévère	0	0	0	0	0	0	0	0	
MAHFP	Stable	60	48	40	47	75	70,59	81,63	82,46	F= 2,522 ; P=0,058
	Modéré	20	20	9	10	25	29,41	18,37	17,54	
	Grave	0	0	0	0	0	0	0	0	
HHS	Peu ou pas de faim	0	0	0	0	0	0	0	0	F = 2,25 ; p = 0,000

Source : Données d'enquête, 2026

2.3. Statut de sécurité alimentaire en fonction des modes de commercialisation des petits producteurs d'anacarde

Le tableau 5 présente les statuts de sécurité alimentaire des producteurs par mode de commercialisation d'anacarde. Les résultats indiquent qu'en générale seulement 45,28% des petits producteurs ayant fait l'objet de cette étude étaient en de situation sécurité alimentaire, contre 54,72% en situation d'insécurité alimentaire.

De manière spécifique, le taux de ménage en sécurité alimentaire au cours de la période de référence était de 57,5% pour la vente individuelle, 48,53% pour la vente groupée, 38,78% pour la vente au magasin SIPI et 29,82% pour celle mixte. A l'opposé, 42,5% ; 51,47% ; 61,22% et 70,18% des ménages appartenant respectivement à la mode de commercialisation par vente individuelle, vente groupée, vente au magasin SIPI et vente mixte étaient en insécurité alimentaire. La différence de fréquence du statut de sécurité alimentaire des producteurs entre les modes de commercialisation est statistiquement significative au seuil de 5% (P= 0,027).

Tableau N°5 : Statut de sécurité alimentaire en fonction des modes de commercialisation

	Vente individuelle	Vente groupée	Vente au magasin SIPI	Vente mixte	Total
Sécurité alimentaire	57,5	48,53	38,78	29,82	45,28
Insécurité alimentaire	42,5	51,47	61,22	70,18	54,72
Significativité	$X^2 = 3,115$; $P=0,027$				

Source : Données d'enquête, 2026

2.4. Déterminants des indicateurs de la sécurité alimentaire des ménages producteurs d'anacarde

Les résultats du modèle relatif au Score de Consommation Alimentaire des Ménages (SCAM) montrent que plusieurs facteurs liés aux modes de commercialisation et aux caractéristiques socioéconomiques influencent significativement la qualité de l'alimentation des ménages producteurs d'anacarde. La superficie de cajou disponible améliore positivement le SCAM ($\beta = 0,03$; $p < 0,05$), traduisant le rôle des actifs productifs dans l'amélioration de l'accès économique aux denrées alimentaires. La vente au magasin SIPI ($\beta = 0,02$; $p < 0,01$) et surtout la vente individuelle ($\beta = 1,33$; $p < 0,01$) contribuent également à l'amélioration du score alimentaire, suggérant que les circuits de commercialisation procurant des liquidités rapides et une meilleure valorisation des produits renforcent la capacité des ménages à diversifier leur alimentation. En revanche, la vente groupée affecte négativement le SCAM ($\beta = -0,05$; $p < 0,10$), ce qui pourrait traduire des contraintes organisationnelles ou des retards de paiement limitant l'accès immédiat aux ressources alimentaires. Par ailleurs, la taille du ménage et l'existence d'une activité secondaire améliorent significativement le SCAM, indiquant que la disponibilité de main-d'œuvre familiale et la diversification des revenus renforcent la résilience alimentaire des ménages.

Concernant la Part des Dépenses Alimentaires des Ménages (PDAM), les résultats révèlent que l'augmentation de la superficie de cajou disponible accroît significativement les dépenses consacrées à l'alimentation ($\beta = 4,61$; $p < 0,05$). Ce résultat confirme que l'expansion des exploitations d'anacarde améliore le revenu monétaire des producteurs, permettant une augmentation des capacités de consommation alimentaire. La vente individuelle influence également positivement la PDAM ($\beta = 3,80$; $p < 0,10$), traduisant l'importance de l'autonomie commerciale dans la mobilisation des revenus destinés aux dépenses alimentaires. En revanche, le sexe masculin du chef de ménage réduit significativement la PDAM ($\beta = -3,07$; $p < 0,05$), suggérant une allocation plus diversifiée des dépenses dans les ménages dirigés par des

hommes. La taille du ménage exerce un effet négatif sur la PDAM ($\beta = -0,12$; $p < 0,10$), ce qui peut s'expliquer par la pression démographique sur les ressources disponibles. Le statut matrimonial améliore significativement la PDAM ($\beta = 3,734$; $p < 0,05$), révélant que les ménages mariés disposent généralement d'une meilleure stabilité socioéconomique favorisant les dépenses alimentaires.

Les résultats du modèle de l'Indice réduit des Stratégies d'Adaptation (rCSI) mettent en évidence une situation plus contrastée. Étant donné qu'une augmentation du rCSI reflète une détérioration de la sécurité alimentaire, les coefficients positifs observés traduisent une intensification des stratégies de survie alimentaire. Ainsi, la vente groupée ($\beta = 9,23$; $p < 0,05$), la vente individuelle ($\beta = 6,91$; $p < 0,01$) et la vente mixte ($\beta = 9,74$; $p < 0,05$) augmentent significativement le rCSI. Ces résultats montrent que malgré les revenus tirés de la commercialisation de l'anacarde, les ménages restent exposés à des contraintes alimentaires importantes, probablement en raison de la volatilité des prix, des charges familiales ou des insuffisances de diversification agricole. De même, l'appartenance à une association de producteurs accroît fortement le rCSI ($\beta = 13,34$; $p < 0,01$), ce qui peut traduire le fait que les ménages les plus vulnérables adhèrent davantage aux organisations paysannes pour bénéficier de mécanismes d'assistance. L'activité secondaire et le statut matrimonial augmentent également le rCSI, suggérant que certaines stratégies de diversification économique sont davantage des réponses à la vulnérabilité qu'un véritable signe d'amélioration des conditions de vie.

L'analyse du modèle des Mois d'Approvisionnement Adéquat des Ménages (MAHFP) révèle que les circuits de commercialisation structurés contribuent positivement à la stabilité alimentaire des ménages. La vente au magasin SIPI améliore significativement le MAHFP ($\beta = 1,70$; $p < 0,01$), indiquant que les débouchés commerciaux formels renforcent la régularité des revenus et la capacité des ménages à assurer leur approvisionnement alimentaire tout au long de l'année. L'appartenance à une association de producteurs améliore également le MAHFP ($\beta = 1,19$; $p < 0,01$), soulignant l'importance du capital social et de l'action collective dans le renforcement de la résilience alimentaire. De même, la taille du ménage influence positivement le MAHFP ($\beta = 1,94$; $p < 0,01$), probablement en raison de la disponibilité d'une main-d'œuvre familiale favorisant la diversification des activités productives. En revanche, la superficie de cajou disponible réduit significativement le MAHFP ($\beta = -0,71$; $p < 0,05$), ce qui pourrait traduire une spécialisation excessive dans les cultures de rente au détriment des productions vivrières nécessaires à l'autoconsommation.

Tableau N°6 : Déterminants de la sécurité alimentaire des ménages producteurs

Variables	SCAM		PDAM		rCSI		MAHFP	
	Estimation	Erreur-type	Estimation	Erreur-type	Estimation	Erreur-type	Estimation	Erreur-type
Superficie de cajou disponible	0,03**	0,04	4,61**	2,83	-0,78	3,38	-0,71**	0,30
Pratique de la vente groupée (1= Oui)	-0,05*	0,03	4,37	2,68	9,23**	4,51	-0,05	0,28
Vente de cajou au magasin SIPI (1= Oui)	0,02***	0,11	1,66	1,68	2,93	3,79	1,70***	0,32
Pratique de la vente individuelle (1= Oui)	1,33***	0,46	3,80*	2,27	6,91***	2,26	0,35	0,27
Pratique de la vente mixte (1= Oui)	-0,01	0,07	-0,62	2,30	9,74**	4,13	-0,02	0,34
Sexe (1=Masculin)	-0,03**	0,06	-3,07**	2,52	1,01	2,12	0,95**	0,47
Appartenance à une association ou groupement de Cajou (1= Oui)	0,03	0,03	0,97	2,41	13,34***	3,09	1,19***	0,31
Taille du ménage	0,04***	0,04	-0,12*	0,06	0,68*	0,40	1,94***	0,33
Activité secondaire (1= Oui)	0,40**	0,41	-0,33	0,23	8,01***	2,55	-0,05	0,34
Marié (1= Oui)	-0,36	0,65	3,734**	1,205	9,14**	4,24	0,14	0,40
Constante	-1,72	1,69	30,34**	15,844	66,28***	1,18	7,55***	1,54
Nombre d'observations	254		254		254		254	
Log-vraisemblance	-161,32		-278,54		-356,67		-429,23	
Pseudo R2	0,70		0,67		0,58		0,55	
Khi 2	20,07		26,03		23,56		24,78	
Probabilité	0,000		0,000		0,000		0,000	

Seuil de significativité : ***=1% ; **=5% ; *=10%

Source : Données d'enquête, 2026

3. Discussion

Le Score de Consommation Alimentaire des Ménages déterminé au cours de la présente étude indique qu'aucun ménage n'a été trouvé en situation de consommation alimentaire pauvre

durant la période de référence, bien qu'une faible proportion ait présenté une consommation moyennement acceptable, avec des taux de 7,5 % pour la vente individuelle, 4,41 % pour la vente groupée, 2,04 % pour la vente au magasin SIPI, et 8,77 % pour la vente mixte. Ce résultat va dans le même sens que l'idée avancée par Diallo et al., (2022), mentionnant que les producteurs engagés dans des systèmes de commercialisation diversifiés, tels que la vente mixte, affichent généralement une meilleure sécurité alimentaire, car la diversité des canaux de vente leur permet d'accéder à des revenus plus élevés, renforçant ainsi leur capacité à se procurer des aliments nutritifs. Cela est corroboré par Baba et al., (2023), qui soulignent que la vente individuelle peut restreindre l'accès à des marchés plus rentables, entraînant un impact négatif sur la consommation alimentaire et exposant les producteurs à des revenus insuffisants pour garantir une alimentation adéquate. Toutefois, Nguyen et al., (2023) nuancent l'idée selon laquelle l'absence de ménages en situation de pauvreté alimentaire constitue nécessairement un signe positif. Selon ces auteurs, même lorsque les ménages disposent d'une quantité suffisante d'aliments, la qualité nutritionnelle de leur alimentation peut demeurer insuffisante. En effet, l'accès à la nourriture ne garantit pas toujours une alimentation diversifiée et nutritive, ce qui peut expliquer l'existence de scores de consommation alimentaire seulement moyennement acceptables malgré l'absence apparente de pauvreté alimentaire. Toure et al., (2021) ajoutent que les ménages dépendant de la vente au magasin SIPI rencontrent des défis significatifs en matière de sécurité alimentaire, en raison de la volatilité des prix et de l'accès limité à des produits de qualité, suggérant que même en l'absence de pauvreté alimentaire, ces ménages peuvent éprouver des difficultés à maintenir une consommation alimentaire adéquate, ce qui pourrait expliquer les faibles scores de consommation observés pour ce groupe.

En ce qui concerne la part des dépenses alimentaires des ménages, près de la moitié des ménages dans chaque catégorie présente une vulnérabilité limite, avec des taux de 52,3 %, 58,82 %, 40,82 % et 38,60 % respectivement pour les producteurs ayant opté pour la vente individuelle, la vente groupée, la vente au magasin SIPI et la vente mixte, tandis qu'un nombre restreint montre une faible vulnérabilité. Kouadio et al., (2021) soulignent que la vulnérabilité alimentaire est souvent liée aux méthodes de commercialisation, indiquant que les ménages qui adoptent des stratégies de vente diversifiées, comme la vente groupée, peuvent bénéficier d'une plus grande stabilité économique, bien que cette catégorie affiche tout de même une vulnérabilité significative de 58,82 %. Cela suggère que, malgré les bénéfices potentiels, des défis persistent. De plus, Diakité et al., (2023) ont constaté que les ménages aux revenus instables, souvent associés à des méthodes de vente individuelles, sont plus enclins à présenter

une vulnérabilité élevée, avec 15 % de vulnérabilité très élevée dans cette catégorie, mettant en évidence que ces ménages sont souvent confrontés à des fluctuations de revenus.

La fréquence des producteurs ayant recours à des stratégies de stress varie, atteignant 25 % pour la vente individuelle, 26,47 % pour la vente groupée, 20,41 % pour la vente au magasin SIPI et 26,32 % pour la vente mixte. En ce qui concerne les stratégies considérées comme graves, les proportions restent faibles : 2,5 % pour la vente individuelle, 1,47 % pour la vente groupée, 18,37 % pour la vente au magasin SIPI et 8,77 % pour la vente mixte. Kone et al., (2021) soulignent qu'une majorité de ménages adoptent des stratégies de consommation acceptables, généralement en raison d'une gestion efficace des ressources et d'un meilleur accès aux marchés. Leur étude montre également que les producteurs qui diversifient leurs canaux de vente, notamment ceux utilisant la vente mixte, affichent des niveaux de stress alimentaire plus faibles. De manière similaire, Traoré et al., (2023) constatent que les producteurs recourant à des stratégies de vente groupée bénéficient d'une résilience accrue face aux chocs économiques, ce qui leur permet de mieux gérer les périodes de stress alimentaire. Cette meilleure résilience pourrait expliquer pourquoi ces ménages adoptent moins fréquemment des stratégies d'adaptation alimentaires sévères par rapport à d'autres modes de commercialisation. Camara et al., (2021) remettent en question l'idée que des stratégies de consommation acceptables garantissent une sécurité alimentaire durable, soulignant que, bien qu'une majorité de ménages adoptent de telles stratégies, des vulnérabilités sous-jacentes demeurent. Ils mettent en garde contre l'exposition des ménages ayant recours à des stratégies de stress, même à des niveaux relativement bas, aux fluctuations du marché et aux crises alimentaires. Sissoko et al., (2023) notent que les producteurs utilisant des stratégies graves, bien que minoritaires, peuvent signaler des risques futurs, car ces ménages, malgré leur faible proportion, sont particulièrement vulnérables aux chocs externes, ce qui pourrait avoir des implications à long terme pour leur sécurité alimentaire.

En ce qui concerne le MAHPF, la majorité des ménages a bénéficié d'un approvisionnement alimentaire stable au cours de la période de référence. Cependant, seuls 25 %, 29,41 %, 18,37 % et 17,54 % des producteurs ayant choisi la vente individuelle, la vente groupée, la vente au magasin SIPI et la vente mixte ont rencontré un approvisionnement alimentaire modéré. Bamba et al., (2022) confirment que cette stabilité est souvent le résultat d'une meilleure intégration dans les chaînes de valeur, notant que les ménages adoptant des stratégies de vente groupée bénéficient d'un meilleur accès aux marchés et à des prix plus stables, ce qui pourrait expliquer le taux relativement élevé de 29,41 % d'approvisionnement modéré dans cette catégorie. En

revanche, Dieng et al., (2023) soulignent que les producteurs pratiquant la vente individuelle font face à des défis d'approvisionnement, tels que la volatilité des prix et l'accès limité aux ressources, ce qui justifie le taux de 25 % d'approvisionnement modéré observé. Fofana et al., (2021) remettent en question l'idée selon laquelle un approvisionnement alimentaire stable équivaut à une sécurité alimentaire, indiquant que certains ménages peuvent rencontrer des défis nutritionnels et économiques malgré cette stabilité. Ils notent également que les ménages ayant un approvisionnement modéré, bien que minoritaires, sont particulièrement vulnérables aux chocs économiques et environnementaux. De plus, Sow et al., (2023) ajoutent que les producteurs au magasin SIPI, malgré un approvisionnement modéré de 18,37 %, peuvent bénéficier de ressources supplémentaires, telles que des programmes d'assistance, leur permettant de compenser certaines vulnérabilités. Cela suggère que la perception de la stabilité de l'approvisionnement alimentaire doit tenir compte de divers facteurs contextuels.

Les statuts de sécurité alimentaire des producteurs d'anacarde révèlent qu'en général, seulement 45,28 % des petits producteurs étudiés se trouvent en situation de sécurité alimentaire, tandis que 54,72 % sont en insécurité alimentaire. Diallo et al., (2022) confirment que ces producteurs rencontrent des défis significatifs, avec un taux élevé d'insécurité alimentaire. Leur étude indique que les producteurs adoptant des stratégies de vente individuelle affichent des niveaux de sécurité alimentaire plus élevés, correspondant au taux de 57,5 % observé dans cette recherche, ce qui souligne que cette approche permet un meilleur contrôle sur les prix et l'accès aux marchés. En revanche, Kouadio et al., (2023) infirment l'idée que la vente groupée garantit une sécurité alimentaire durable, bien que cette méthode offre une certaine stabilité, corroborant ainsi le taux de 48,53 % pour ce mode de vente. Sarr et al., (2021) remettent également en question la notion que la vente individuelle soit systématiquement synonyme de sécurité alimentaire, révélant que, malgré le taux de 57,5 % de ménages en sécurité alimentaire, ces producteurs peuvent être plus vulnérables aux fluctuations des prix et aux chocs économiques, ce qui suggère que la dépendance à un seul mode de vente peut accroître la vulnérabilité globale. Toure et al., (2023) montrent que les taux d'insécurité alimentaire pour les modes de vente au magasin SIPI (61,22 %) et mixte (70,18 %) sont préoccupants, indiquant que ces modes de commercialisation exposent les producteurs à des marges bénéficiaires plus faibles et à des coûts de transaction plus élevés, exacerbant ainsi l'insécurité alimentaire.

Les résultats indiquent que six variables, à savoir la superficie de cajou disponible, la pratique de la vente groupée, la vente de cajou au magasin SIPI, le sexe, la taille du ménage et l'activité secondaire, sont des déterminants du statut de sécurité alimentaire des petits producteurs

d'anacarde. Bayo et al., (2022) confirment que la superficie cultivée en cajou est directement liée à la sécurité alimentaire, montrant qu'une augmentation de cette superficie entraîne une hausse des revenus et un meilleur accès à des aliments nutritifs. Sow et al., (2023) soulignent que la vente groupée peut présenter des défis, comme des marges bénéficiaires plus faibles, réduisant ainsi les chances d'atteindre la sécurité alimentaire. Kouadio et al., (2021) infirment cette vision en montrant que, dans certains contextes, la vente groupée peut offrir des avantages, tels que la réduction des coûts de transaction. Dieng et al., (2023) ajoutent que des pratiques de gestion efficaces peuvent atténuer les effets négatifs de la vente groupée sur la sécurité alimentaire. En ce qui concerne la vente au magasin SIPI, Ndiaye et al., (2022) confirment qu'elle est associée à une sécurité alimentaire accrue grâce à un accès à un marché plus stable, bien que Kone et al., (2021) mettent en garde contre une dépendance excessive à ce mode de vente, qui peut exposer les producteurs à des risques. Diouf et al., (2022) confirment que le sexe du producteur joue un rôle crucial, les femmes investissant davantage dans la nutrition de leur ménage, tandis que Sarr et al. (2023) soulignent que les normes sociales peuvent influencer les décisions agricoles. Toutefois, Koulibaly et al., (2021) remettent en question l'idée que le sexe masculin soit systématiquement associé à une sécurité alimentaire réduite, indiquant que les contextes socio-économiques peuvent influencer les résultats. Concernant la taille du ménage, Moussa et al., (2022) confirment qu'elle peut améliorer la sécurité alimentaire, mais Traoré et al. (2021) infirment cette idée en soulignant que des ménages plus grands peuvent rencontrer des défis logistiques. Sow et al., (2022) confirment que l'engagement dans des activités secondaires peut réduire la vulnérabilité économique, tandis que Dieng et al. (2021) mettent en garde que certaines activités secondaires peuvent nuire à la production principale si elles ne sont pas bien gérées. Kone et al. (2023) ajoutent que la nature de ces activités est cruciale pour leur impact sur la sécurité alimentaire.

Concernant la Part des Dépenses Alimentaires des Ménages (PDAM), l'effet positif de la superficie de cajou disponible suggère que l'expansion des plantations améliore les revenus monétaires des producteurs et renforce leur capacité d'accès à l'alimentation. Ce résultat rejoint les travaux de Seko et al., (2026), qui montrent que l'intégration aux marchés agricoles constitue un levier important d'amélioration du revenu et de réduction de l'insécurité alimentaire en milieu rural. De même, Ali et al., (2024) ont démontré que la commercialisation des cultures de rente favorise l'augmentation des dépenses alimentaires grâce à l'amélioration des liquidités des ménages agricoles. Dans le contexte de l'anacarde au Bénin, ce résultat traduit

probablement l'importance croissante de cette spéculation comme source principale de revenu monétaire des producteurs.

L'effet positif de la vente individuelle sur la PDAM révèle que l'autonomie commerciale permet aux producteurs de mieux contrôler les revenus tirés de leurs ventes et d'orienter plus rapidement les ressources vers les dépenses alimentaires. Ce résultat est cohérent avec la théorie de la rationalité économique développée par Angbo, (2023), selon laquelle les ménages allouent leurs ressources de manière à maximiser leur utilité sous contrainte budgétaire. Les producteurs privilégiant la vente individuelle peuvent bénéficier d'une plus grande flexibilité dans la négociation des prix et dans le calendrier des ventes, ce qui améliore leur capacité de consommation alimentaire.

L'effet négatif du sexe masculin du chef de ménage sur la PDAM confirme les observations de Asha et al., (2026), qui montrent que les ménages dirigés par des hommes consacrent souvent une proportion relativement plus faible de leurs ressources aux dépenses alimentaires comparativement aux ménages dirigés par des femmes. Cette situation peut s'expliquer par une diversification des postes de dépenses vers des investissements productifs, des obligations sociales ou des dépenses non alimentaires. Par ailleurs, l'effet négatif de la taille du ménage sur la PDAM traduit la pression démographique exercée sur les ressources disponibles, résultat également observé par Ali et al., (2025) dans leurs travaux sur les déterminants de la sécurité alimentaire des ménages africains. À l'inverse, l'effet positif du statut matrimonial suggère qu'une meilleure stabilité familiale favorise la mutualisation des ressources et la gestion plus efficace des dépenses alimentaires.

Les résultats relatifs à l'Indice réduit des Stratégies d'Adaptation (rCSI) mettent en évidence une situation plus complexe. L'augmentation du rCSI associée aux différents modes de commercialisation indique que l'amélioration des revenus agricoles ne garantit pas systématiquement une amélioration immédiate de la sécurité alimentaire. Ce résultat rejoint les analyses de Lebailly, (2023), selon lesquelles les revenus tirés des cultures de rente peuvent demeurer insuffisants pour réduire durablement la vulnérabilité alimentaire lorsque les ménages sont confrontés à des chocs économiques, à la volatilité des prix ou à des charges familiales élevées. Dans le cas de l'anacarde, les revenus issus de la commercialisation restent fortement dépendants des fluctuations saisonnières du marché international, ce qui limite leur effet stabilisateur sur la consommation alimentaire.

L'effet positif de la vente groupée et de l'appartenance à une association de producteurs sur le rCSI peut paraître paradoxal, mais il reflète probablement un mécanisme d'auto-sélection des

ménages vulnérables au sein des organisations paysannes. Les producteurs confrontés à des difficultés économiques auraient davantage tendance à adhérer aux coopératives afin de bénéficier d'un meilleur accès au marché, aux crédits ou aux mécanismes de solidarité collective. Cette interprétation rejoint les travaux de Bidias, (2023), qui montre que les organisations paysannes jouent souvent un rôle d'amortisseur social pour les producteurs les plus vulnérables.

L'augmentation du rCSI liée à l'activité secondaire suggère également que la diversification économique constitue davantage une stratégie défensive face à la précarité qu'un véritable facteur d'amélioration du niveau de vie. Ce constat corrobore les travaux de Ellis sur les stratégies de diversification des revenus en milieu rural africain, selon lesquels les ménages les plus vulnérables développent des activités extra-agricoles principalement pour réduire les risques de subsistance.

L'analyse du modèle des Mois d'Approvisionnement Adéquat des Ménages (MAHPF) révèle quant à elle l'importance des circuits commerciaux structurés dans le renforcement de la stabilité alimentaire. L'effet positif de la vente au magasin SIPI montre que les débouchés formels permettent une meilleure sécurisation des revenus agricoles et réduisent les incertitudes commerciales. Ce résultat est cohérent avec les travaux de Food and Agriculture Organization, qui soulignent que l'intégration des petits producteurs dans des chaînes de valeur organisées améliore la stabilité des revenus et la résilience alimentaire des ménages ruraux.

De même, l'effet positif de l'appartenance à une association de producteurs sur le MAHPF confirme l'importance du capital social dans la sécurité alimentaire des ménages. Selon Navarre, (2023), les réseaux sociaux et les organisations collectives facilitent l'accès à l'information, aux marchés et aux mécanismes de solidarité, renforçant ainsi la capacité d'adaptation des ménages face aux risques alimentaires. La contribution positive de la taille du ménage au MAHPF peut également refléter la disponibilité d'une main-d'œuvre familiale favorisant la diversification des activités agricoles et non agricoles, ce qui améliore la continuité de l'approvisionnement alimentaire au cours de l'année.

En revanche, l'effet négatif de la superficie de cajou sur le MAHPF met en évidence les limites d'une spécialisation excessive dans les cultures de rente. Cette situation confirme les analyses de Koumba, (2022), selon lesquelles l'expansion des cultures commerciales peut réduire les superficies consacrées aux cultures vivrières et fragiliser l'autosuffisance alimentaire des ménages agricoles. Dans le contexte étudié, l'augmentation des plantations d'anacarde pourrait

entraîner une diminution des espaces destinés aux cultures alimentaires, accentuant ainsi la dépendance des ménages vis-à-vis du marché pour leur consommation alimentaire.

Conclusion

Cette étude met en lumière l'importance cruciale des modes de commercialisation dans la sécurité alimentaire des petits producteurs d'anacarde dans les communes de Bantè et de Savalou. Les résultats montrent que seulement 45,28 % des ménages sont en situation de sécurité alimentaire, soulignant ainsi une prévalence significative de l'insécurité alimentaire parmi ces producteurs. Les différentes pratiques de vente influencent directement cette situation, avec des taux de sécurité alimentaire variant considérablement selon le mode de commercialisation, allant de 57,5 % pour la vente individuelle à seulement 29,82 % pour la vente mixte. Cela indique que les stratégies de vente adoptées jouent un rôle déterminant dans la capacité des ménages à garantir un approvisionnement alimentaire adéquat. En outre, plusieurs facteurs ont été identifiés comme déterminants de la sécurité alimentaire, notamment la superficie de cajou disponible, la pratique de la vente groupée, et des éléments sociodémographiques tels que le sexe et la taille du ménage. Ces résultats suggèrent qu'il est essentiel d'adopter des politiques et des interventions visant à promouvoir des pratiques de vente plus efficaces et à renforcer les capacités des producteurs. En intégrant ces éléments dans les stratégies de développement rural, il est possible d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages producteurs d'anacarde, contribuant ainsi à une meilleure résilience face aux défis économiques et environnementaux.

REFERENCES

- Ali, B., Aristide, G. J.-F., Joseph, K. K. et Moussa, D. (2024). Impact socio-économique du Binôme Coton-Anacarde dans le département de KANI au Nord de la Cote d'Ivoire. *Espace Géographique et Société Marocaine*, 1(93).
<https://revues.imist.ma/index.php/EGSM/article/download/53036/27445>
- Ali, E., Lanie, T., Akpadja, A. N., Okey, M. K. N. et Awume, A. N. (2025). Qualité institutionnelle et politiques agricoles: repenser les chaînes de valeur pour la sécurité alimentaire en Afrique. *African Journal of Agricultural & Resource Economics*, 20(4).
<https://afjare.org/wp-content/uploads/2025/11/4.-Ali-et-al.pdf>

- Anato, L. S. E., Houeze, C. V. G. T. et Fassinou, F. T. K. (2024a). Sécurité alimentaire des ménages producteurs d'anacardier dans la commune de Bantè au Bénin. *African Scientific Journal*, 3(24), 0814-0840.
- Angbo, O. S. A. (2023). Analyse de la structure et des comportements de consommation des ménages en Côte d'Ivoire par les dépenses monétaires et l'utilisation du temps [phd thesis, Université d'Angers]. <https://theses.hal.science/tel-04498408/>
- Asha, M. K., Mwengi, A. I. et M'Vubu, A. R. N. (2026). Etude socio-économique des ménages ruraux affectés par la maladie du sommet buissonnant du bananier (BBTD): Quelques évidences sur les villages Mbubu et Mansende au Kongo central (République Démocratique du Congo). *Revue Africaine d'Environnement et d'Agriculture*, 9(1), 270-284.
- Baba, A., Traoré, M. et Sissoko, K. (2023). Impact des canaux de vente sur la sécurité alimentaire des producteurs agricoles. *Journal de l'Agriculture Durable*, 45(2), 123-135.
- Ballard, T., Coates, J., Swindale, A. et Deitchler, M. (2011). Indice domestique de la faim: Définition de l'indicateur et guide de mesure. FANTA, Washington, DC.
- Bamba, T., Fofana, M. et Kone, A. (2022). Stabilité de l'approvisionnement alimentaire et chaînes de valeur. *Études Économiques et Sociales*, 29(3), 201-215.
- Bayo, I., Kouadio, A. et Diakité, S. (2022). Relation entre la superficie cultivée en cajou et la sécurité alimentaire. *Revue des Sciences Agronomiques*, 34(1), 45-58.
- Berthé, M. (2018). Sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages et des enfants de 6 à 59 mois dans 5 communes du cercle de Nioro du sahel en 2016 [phd thesis, USTTB]. <https://bibliosante.ml/handle/123456789/13985>
- Bidias, T. (2023). Organisations paysannes et lutte contre l'insécurité alimentaire au Nord et l'Est du Cameroun (1973-2020) [phd thesis, Université de Yaoundé I (Cameroun)]. <https://hal.science/tel-04263473/>
- Bougma, M., Sawadogo, A. et Beckey, E. (2021). Genre et sécurité alimentaire au Burkina Faso. *Afr Sci*, 18(5), 1-13.
- Brondeau, F. (2014). Comment sécuriser l'accès au foncier pour assurer la sécurité alimentaire des populations africaines: éléments de réflexion. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, (14-1). <https://journals.openedition.org/vertigo/14914>
- Camara, A., Sarr, M. et Ndiaye, L. (2021). Stratégies de consommation et sécurité alimentaire durable. *Revue des Politiques Alimentaires*, 18(4), 76-89.

Dandonougbo, Y., Johnson, A. A. et Gnedeka, K. T. (2023). Capital humain et sécurité alimentaire des ménages au Togo. *La Revue Internationale des Économistes de Langue Française*, 8(2), 155-178.

Diakit , S., Koulibaly, A. et Sissoko, M. (2023). Vuln rabilit  alimentaire et m thodes de commercialisation. *Revue de la S curit  Alimentaire*, 15(2), 90-102.

Diallo, F., Sow, A. et Traor , K. (2022). D fis de s curit  alimentaire chez les producteurs d'anacarde. *Journal de la S curit  Alimentaire*, 50(1), 12-25.

Diallo, M. K. C. (2016). Les d terminants de la s curit  alimentaire au S n gal. <https://rivieresdusud.uasz.sn/bitstream/handle/123456789/1074/M%C3%A9moire%20MAMADOU%20KEBA%20SIRE%20DIALLO.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

Dieng, M., Bayo, T. et Fofana, A. (2023). Approvisionnement alimentaire et d fis des producteurs. *Revue des March s Agricoles*, 22(3), 150-163.

Diouf, A., Sarr, R. et Kouadio, M. (2022). Le r le du sexe dans la s curit  alimentaire des m nages. *Revue des  tudes Genre*, 10(2), 34-47.

Etikan, I., et Bala, K. (2017). *Sampling and sampling methods*. *Biometrics & Biostatistics International Journal*, 5(6), 215–217. <https://doi.org/10.15406/bbij.2017.05.00149>

Fofana, M., Kone, A. et Sow, I. (2021). Approvisionnement alimentaire stable et s curit   conomique. *Journal de l' conomie Agricole*, 42(5), 200-213.

Hamza, M. N., Engwali, F. D. et Dinictri, S. W. B. (2019). Assessing the food security of vulnerable agricultural households to climate change in the Council of Tokomb r , Far North R gion of Cameroon: an analysis focused on the FCS, HDDS and CSI. *Int J Agric Econ*, 4(1), 19-25.

Harrell, F. E.,. (2015). *Regression Modeling Strategies: With Applications to Linear Models, Logistic and Ordinal Regression, and Survival Analysis* (2nd ed.). Springer. <https://doi.org/10.1007/978-3-319-19425-7>

INSAE. (2016). Cahier des villages et quartiers de ville du d partement des Collines (RGPH-4, 2013). Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique. https://instad.bj/images/docs/insae-statistiques/enquetes-recensements/RGPH/1.RGPH_4/resultats%20finaux/Cahiers%20villages/Cahier%20des%20villages%20et%20quartiers%20de%20ville%20des%20Collines.pdf

Kassifa, T. A., Awode, R. O. et Akossou, A. Y. J. (2026). Trading modes of cashew (*Anacardium occidentale* L.) by small producers in Central Benin. *International Journal of Accounting Finance Auditing Management and Economics*, 7(1), 456-480.

- Kinhou, V. (2019). La souveraineté alimentaire dans une perspective de sécurité alimentaire durable: illusion ou réalité?: le cas de la filière riz dans la commune de Malanville au Nord-Est du Bénin [phd thesis, Université Rennes 2]. <https://theses.hal.science/tel-02117105/>
- Kone, A., Diakité, F. et Baba, S. (2021). Risques associés à la vente au magasin SIPI. *Revue des Pratiques Agricoles*, 30(3), 67-80.
- Kouadio, A., Diallo, M. et Traoré, S. (2021). Impact des formations techniques sur la gestion des exploitations agricoles en Afrique de l'Ouest.
- Kouadio, L., Traoré, A. et Bamba, I. (2023). Efficient water management practices in rice farming: A case study from West Africa. *Agricultural Water Management*, 264, 107522.
- Koulibaly, A., Sow, F. et Bayo, T. (2021). Influence du sexe sur la sécurité alimentaire. *Revue des Sciences Sociales*, 11(2), 78-92.
- Lebailly, P. (2023). Analyse de la chaîne de valeur de l'anacarde en Côte d'Ivoire. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/308957>
- Mawoko, Z., Hendriks, S. et Reys, A. (2018). The influence of large-scale agricultural investments on household food security in the Gurue and Monapo districts of Mozambique. <https://ageconsearch.umn.edu/record/284759/>
- Michikpe, E. et Adégbola, Y. P. (2017). Suivi-Rapproché des Exploitations Familiales Paysannes EFP dans les départements de l'Alibori et du Borgou, au nord-est du Bénin: Analyse de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN). Document Technique et d'Informations No 04 Rapport fra PNOPPA URP-BAUDOPERBA/INRABILARES/DDC 103 p Dépôt légal No 9273 du 13 mars 2017 Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin, 1er trimestre. ISBN : 78- 99919-2-829-6.
- Moussa, T., Traoré, K. et Ndiaye, A. (2022). Taille du ménage et sécurité alimentaire. *Journal de la Sociologie Rurale*, 28(2), 55-68.
- Navarre, M. (2023). Action collective et économie de plateforme: de la mobilisation sociale dans l'économie de plateforme. <https://umontreal.scholaris.ca/items/eb1bcb8d-ca08-415e-96ae-67b48e3d9e6e>
- Ndiaye, L., Fofana, M. et Sissoko, K. (2022). Vente au magasin SIPI et sécurité alimentaire. *Revue de l'Agriculture et de l'Alimentation*, 33(1), 22-36.
- Ndiaye, M. (2014). Indicateurs de la sécurité alimentaire. PAM. Intégrer les programmes de nutrition et de sécurité alimentaire en situation d'urgence et pour le renforcement de la résilience, Atelier Régional de Formation, Saly, 10-12.

- Neema Ciza, A., Casinga Mubasi, C., Amani Barhumana, R., Kabike Balyahamwabo, D., Namegabe Mastaki, J.-L. et Lebailly, P. (2021). Impact des activités non agricoles sur la sécurité alimentaire au Sud-Kivu montagneux. *Tropicultura*, 39(2). <https://orbi.uliege.be/handle/2268/264261>
- Nguyen, T., Bayo, A. et Sarr, M. (2023). Qualité nutritionnelle et diversité alimentaire. *Revue de la Nutrition*, 16(3), 100-115.
- Peduzzi, P., Concato, J., Kemper, E., Holford, T. R., & Feinstein, A. R. (1996). *A simulation study of the number of events per variable in logistic regression analysis*. *Journal of Clinical Epidemiology*, 49(12), 1373–1379. [https://doi.org/10.1016/S0895-4356\(96\)00236-3](https://doi.org/10.1016/S0895-4356(96)00236-3)
- Sarr, M., Kouadio, A. et Diouf, A. (2021). Stratégies de vente et sécurité alimentaire. *Journal des Études Économiques*, 27(4), 134-148.
- Seko, M. O., Tanté-Gnandi, T. R., Ossebi, W., Dao, D. et Bonfoh, B. (2026). Modélisation linéaire de l'intégration agriculture-élevage pour l'amélioration des revenus ruraux en Côte d'Ivoire. <https://hal.science/hal-05583175/>
- Sissoko, K., Traoré, M. et Bayo, T. (2023). Stratégies de stress alimentaire chez les producteurs. *Journal de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle*, 20(2), 88-102.
- Sow, A., Diakité, S. et Fofana, M. (2023). Programmes d'assistance et sécurité alimentaire. *Revue des Politiques Sociales*, 18(1), 30-42.
- Sow, A., Koulibaly, F. et Ndiaye, M. (2022). Activités secondaires et vulnérabilité économique. *Revue de l'Économie Informelle*, 9(3), 112-125.
- Sy Savane Koumba, R. (2022). Enjeux de l'agriculture vivrière et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Gabon. <https://usherbrooke.scholaris.ca/items/20a8a967-9184-4d7c-bb37-19a17b45e97f>
- Toure, K., Bayo, A. et Ndiaye, S. (2023). Modes de vente et insécurité alimentaire. *Journal de l'Agriculture et de l'Économie*, 35(2), 67-81.
- Toure, M., Kone, A. et Sarr, F. (2021). Défis de sécurité alimentaire liés à la vente au magasin SIPI. *Revue des Systèmes Alimentaires*, 29(3), 101-115.
- Traoré, K., Sarr, M. et Ndiaye, A. (2023). Résilience des producteurs face aux chocs économiques. *Journal de la Sécurité Alimentaire*, 40(1), 77-90.